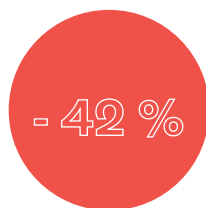


# Les recommandations du CESE pour *un contrat ambitieux* entre *l'agriculture et la société française*

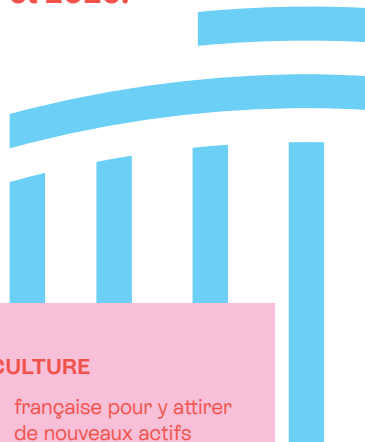
CHRISTOPHE GRISON ET FRANCK TIVIERGE

L'agriculture française est confrontée à de multiples défis de natures très différentes : climatiques et environnementaux, économiques et alimentaires ainsi que sociodémographiques. Face à ce constat aujourd'hui largement partagé, le Gouvernement a décidé d'élaborer un projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles en s'appuyant sur un vaste processus de concertation, tant au niveau national que territorial, afin d'élaborer un Pacte entre la nation et l'agriculture. En effet, l'évolution de l'organisation globale de l'accès à l'alimentation et la hausse de la population en milieu urbain ont eu pour effet de distendre le lien entre acte de production et celui de consommation entraînant une méconnaissance, voire une incompréhension des attentes réciproques des différents acteurs. C'est dans ce contexte que la Première ministre a saisi le CESE.

Associé à l'élaboration de ce futur Pacte par la réalisation d'un avis destiné à éclairer le Gouvernement, le CESE formule des orientations pour un Pacte destiné à relever les différents enjeux et en faisant société pour permettre à toutes et tous d'accéder à une alimentation de qualité, saine et durable.



**La baisse  
du nombre  
d'actifs agricole  
entre 2000  
et 2020.**



## OBJECTIFS

### UN PACTE POUR UNE VISION PARTAGÉE DE NOTRE AGRICULTURE

L'objectif de ce Pacte unissant la société et tous les professionnels du monde agricole, est de parvenir à une vision commune de ce que devrait être notre agriculture, son organisation et ses productions, à l'horizon 2040, tout en identifiant les évolutions qu'elle sera amenée à réaliser d'ici là.

Dans cet avis, le CESE propose ses orientations pour le Pacte autour de trois grands axes :

- Produire au plus près des consommateurs et rendre accessible à tous, une alimentation saine et durable.
- Donner un souffle nouveau à l'agriculture

française pour y attirer de nouveaux actifs et maintenir un tissu d'exploitations agricoles sur l'ensemble du territoire.

- Resserrer les liens entre l'agriculture et la société, grâce à une meilleure compréhension réciproque.

## Les recommandations du CESE pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française

AVIS

### 1 PRODUIRE ET RENDRE ACCESSIBLE A TOUS, UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE

- Transformer la **PAC en Politique agricole et alimentaire commune** ;
- **Rendre opposables les clauses sociales et environnementales** dans tous les accords de commerce négociés par l'UE ;
- **Assurer une concurrence équitable au sein de l'UE** grâce à des standards sociaux et environnementaux élevés ;
- Élaborer, en concertation avec tous les acteurs, un **plan national d'accompagnement à 10 ans visant à mettre en œuvre la future Stratégie Nationale de l'Alimentation, de la Nutrition et du Climat** et en renforçant la cohérence des politiques publiques ;
- **Développer la contractualisation tripartite** pour parvenir à une répartition équilibrée de la valeur ;
- **Systématiser les Projets Alimentaires Territoriaux au niveau intercommunal.**

### 2 RENDRE ATTRACTIVE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

- Favoriser les transmissions en facilitant **la mise en relation des futurs cédants avec les porteurs de projets** ;
- Créer un véritable **guichet unique installation/transmission** ;
- **Développer les filières de formation vers des métiers agricoles attractifs et d'avenir** ;
- **Valoriser les métiers de l'agriculture**, leurs missions et leurs valeurs.

### 3 RESSERRER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET LA SOCIÉTÉ

- **Renforcer la transparence et la traçabilité sur toute la chaîne alimentaire** et apporter des réponses aux nouvelles attentes sociétales ;
- **Sensibiliser sur les différents enjeux liés à l'alimentation** et améliorer la connaissance de l'agriculture ;
- **Utiliser le levier de la restauration hors domicile**, collective ou commerciale, pour appliquer la loi Egalim et proposer des produits locaux et biologiques.

#### LES RAPPORTEURS

**Christophe Grison**  
christophe.grison@lecese.fr • 01 44 43 64 16

Christophe Grison est président du groupe de la Coopération du CESE, au sein duquel il représente la Coopération agricole. Il siège à la commission Territoires, agriculture et alimentation.

**Franck Tivierge**  
franck.tivierge@lecese.fr • 01 44 43 64 07

Franck Tivierge est membre du groupe de la CFDT. Il siège à la commission Territoires, agriculture et alimentation, la commission temporaire « *Participation démocratique* », la commission temporaire « *Fin de vie* » et à la commission temporaire « *Cannabis* ».